



INFORMATION A INDIQUER AU MOMENT DE LA COLLECTE DES DONNEES (NIVEAU 1)

A priori sur la dernière page du questionnaire :

Les données à caractère personnel recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires pour vous tenir informer des suites de la concertation des fonds européens 2021-2027.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits : <https://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu/>.



« DIFFUSION D'INFORMATION SUR LES SUITES DONNEES A LA CONCERTATION EN LIGNE : PROGRAMME OPERATIONNEL REGIONAL FEDER/FSE 2021-2027 »

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'envoi d'information sur les suites données à la concertation « définition du programme opérationnel région FEDER/FSE 2021-2027 » nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région auvergne-Rhône-Alpes.

1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet l'envoi d'information concernant les suites données à la concertation des partenaires des programmes ainsi que les porteurs de projets sur le contenu des futurs programmes.

Il permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- *D'informer les personnes le souhaitant sur les suites de la concertation des fonds européens 2021-2027.*
- *De recontacter les porteurs de projet pour approfondir le contenu des futurs programmes envisagés.*

1.2 BASE LEGALE

Article n° 6(c) du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale.

2 DONNEES TRAITEES

2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITEES

Les données traitées peuvent être relatives :

- Données d'identification
- Vie professionnelle

2.2 SOURCE DES DONNEES

Ces informations sont recueillies auprès des personnes souhaitant être informées des suites de la concertation des fonds européens 2021-2027.

2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement ne prévoit pas, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données nécessaires à la concertation.

En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, il n'est pas possible d'envoyer les réponses apportées à la consultation.

2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les contacts au sein des structures porteurs de projets européens 2014-2020
- Les membres du comité de suivi des programmes européens
- Les personnes travaillant au sein des structures situées en Auvergne-Rhône-Alpes

4 DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, les services de la Région autorisés sont destinataires de tout ou partie des données.

4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données seront conservées pendant toute la durée de la concertation et jusqu'à l'approbation de du programme FEDER/FSE de la Région Auvergne-Rhône-Alpes par la Commission européenne.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisées ;
-
- L'habilitation et l'exploitation des données ;
- La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel ;
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement.

7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des Fonds Européens
1 esplanade François MITTERRAND - CS20033
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : federfse2021-2027@auvergnerhonealpes.fr

7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des affaires juridiques
A l'attention du délégué de la protection des données (DPO)
1 esplanade François MITTERRAND - CS20033
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.